**accès**

SNCF : gare de Bourg-Saint-Maurice (TGV), puis car.  
Route : A 43 jusqu’à Albertville, N 90 vers Moûtiers/Bourg-Saint-Maurice, puis D 902 et D 87. En arrivant à Tignes Le Lac, prendre la direction du Val Claret. Longer le lac sur environ 1 km jusqu'au Rond Point du Val Claret. Prendre à droite à travers le parking de la Grande Motte. Le chalet n° 1 se trouve à gauche de l'hôtel "le Diva". Parking payant et obligatoire à Tignes l'hiver.